DIRECTEUR D'ÉCOLE

Sur le fil

Entre ses missions d'enseignant, d'animateur d'équipe et de responsable administratif, Aurélien Lartigues, directeur d'école à Rambouillet, a parfois l'impression de jouer les équilibristes.
Un jeu à la fois difficile et passionnant, dont les règles mériteraient d'être revues.
Reportage.

Texte Marie-Nadine Eltchaninoff
Photos Emmanuelle Marchadour

« Allez Ricardo, Shana, on se dépêche ! » Il est 8 h 30, le portail de l'école est sur le point de se refermer. David, un élève de cours préparatoire, fluet dans sa parka verte, lunettes rondes sur le nez, arrive en clopinant. Ses chaussures neuves lui font mal aux pieds, confie-t-il à Aurélien Lartigues, le directeur de l'école qui le réconforte et l'encourage à rejoindre ses copains. Chaque matin, l'équipe enseignante au grand complet se tient devant le portail pour accueillir les enfants et saluer les parents.
En quelques mots, l'essentiel peut être dit, de l'annulation d'une inscription à la cantine à l'annonce d'une naissance dans la famille. *« Ce moment est important,* explique Aurélien. *C'est là que l'on peut désamorcer les tensions. Une dispute entre enfants ou une sanction mal comprise peuvent très vite dégénérer en conflit. En cas de litige, les parents n'hésitent plus à remettre en cause l'institution. »* À l'inverse, une relation de confiance est la condition indispensable à une scolarité heureuse. *« Le cœur de notre métier, c'est de comprendre l'élève, ses capacités et ses besoins, et de l'emmener le plus loin possible »,* ajoute le directeur.

En quelques décennies, l'école a profondément évolué. Elle est plus attentive aux difficultés susceptibles de freiner les enfants dans leurs apprentissages. Sur les 127 élèves inscrits à l'école primaire La Prairie, 33 sont des élèves dits à besoins particuliers. Soit ils entrent dans le champ du handicap, soit ils présentent des troubles d'ordre « dys » : dyslexie, dyspraxie, etc. Des difficultés qui n'ont pas toujours été détectées avant l'école élémentaire. *« C'est à nous de les repérer et d'orienter les parents vers les partenaires susceptibles de les aider : orthophonistes, psychologues, etc. Le cas échéant, je remplis pour eux les dossiers de demande de prise en charge adressés à la maison départementale des personnes handicapées, car les familles sont souvent démunies face à ces démarches. »* Aux difficultés des enfants s'ajoute souvent un contexte familial ou social compliqué. *« Rambouillet n'est pas épargné par la misère sociale dans certains quartiers »,* précise Aurélien. Cette attention portée à la situation individuelle de chaque enfant demande une grande disponibilité.

Un planning à entrées multiples

Plus tard dans la matinée sonne l'heure de la récréation. Les enseignants se retrouvent autour d'un café dans la salle des professeurs. Une visite au musée est prévue cet après-midi, il faut trouver un accompagnant supplémentaire. Aurélien s'entretient brièvement avec la psychologue scolaire à propos d'un rendez-vous à fixer avec une famille. Un planning à entrées multiples et codes couleurs pour chaque membre de l'équipe éducative couvre une partie du mur. Le directeur d'école jongle avec les agendas et les urgences. *« Tout doit être réglé dans la minute,* indique-t-il. *Cela s'est accentué avec les e-mails, les parents veulent avoir une réponse immédiate. Or le temps, c'est ce qui nous manque le plus. »* Cette pression temporelle se conjugue avec la double

mission exercée par la plupart des directeurs d'école élémentaire. Aurélien Lartigues dispose d'une journée par semaine de « décharge » dédiée à sa fonction de direction. Les autres jours, il enseigne dans sa classe, au même titre que ses quatre collègues professeurs des écoles. Impossible de cloisonner les deux activités. Le moindre moment pendant les récréations, la pause méridienne ou le temps périscolaire après 16 h 30 est mis à profit pour régler les mille et une tâches qui lui incombent, toutes plus chronophages les unes que les autres. Sans jamais perdre de vue le travail de fond sur le projet pédagogique de l'établissement et l'animation de l'équipe éducative.

Double tutelle

« Attention, je ne me plains pas, j'adore mon métier ! », assure cet enseignant qui a commencé sa carrière dans l'animation. Il a passé le concours de professeur des écoles avec pour objectif de devenir directeur. *« J'ai eu le poste rapidement. Plus personne ne veut assumer ces responsabilités dans ces conditions, et ce n'est pas la rémunération, une centaine d'euros en plus à la fin du mois, qui motive les candidats »*, souligne Aurélien. Il regrette l'autonomie dont il disposait dans le cadre de son ancien métier. *« En tant que directeur de centre de loisirs ou de colonie de vacances, vous disposez d'un budget et d'une capacité de décision dont le directeur d'école est privé »*, explique-t-il. Les directeurs d'école dépendent de l'Éducation nationale sur le plan pédagogique. Mais c'est la municipalité, propriétaire des locaux, qui gère le reste : les travaux, la cantine, la maintenance, les activités périscolaires et le personnel non enseignant. C'est aussi elle qui fixe les horaires de l'établissement ou qui réserve les cars pour les sorties scolaires… La double tutelle, collectivité et Éducation nationale, se révèle pesante. *« Je ne peux pas scier une branche cassée dans la cour ou organiser une réunion de parents le soir sans avoir demandé l'autorisation de la collectivité »*, s'agace Aurélien.

Une situation ubuesque, dont l'issue favorable serait la création d'un véritable statut de l'école et la reconnaissance de l'autorité fonctionnelle du chef d'établissement, comme le réclame la Fédération CFDT de l'Éducation nationale (Sgen-CFDT). *« L'école devrait être gérée par un conseil d'administration où siégeraient toutes les parties prenantes, les représentants des collectivités, de l'Éducation nationale, de l'équipe enseignante, du personnel et des parents d'élèves »*, explique Aurélien. Cette vision sera défendue par le Sgen-CFDT au cours des discussions qui doivent débuter en janvier au ministère de l'Éducation nationale *(lire l'encadré)*. En attendant, Aurélien continue de jouer les équilibristes entre ses diverses responsabilités, avec une motivation intacte. Sa plus grande récompense ? Le sourire de Ricardo, Shana, David et les autres… ●

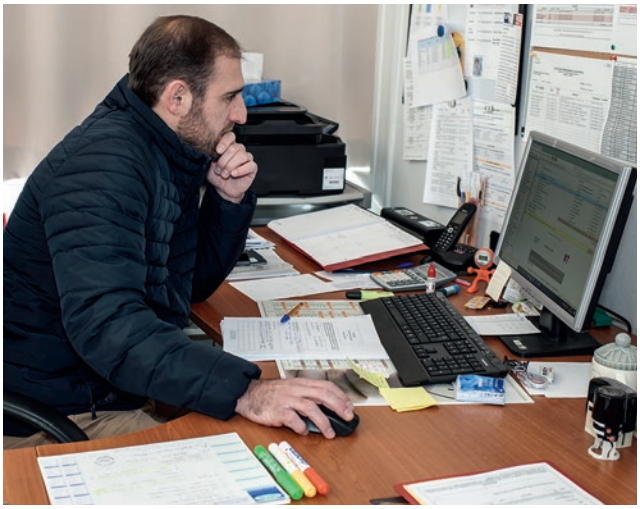

UNE MISSION À REPENSER

En septembre dernier, le suicide de Christine Renon, 58 ans, directrice d'une école maternelle à Pantin (Seine-Saint-Denis), a provoqué une émotion considérable dans le monde enseignant et l'opinion publique. Ce drame a permis de lever le voile sur les réalités méconnues du métier et sur l'épuisement qui guette les professionnels. Le ministère de l'Éducation nationale a pris depuis quelques mesures d'urgence, dont une journée de décharge supplémentaire sur les deux derniers mois de 2019 et un allégement des tâches administratives. Dès janvier 2020, une réflexion sera menée par le ministère et les syndicats au sujet de la fonction de directeur d'école, de l'organisation du temps nécessaire à sa mission, de sa rémunération et sur le fonctionnement des établissements scolaires du premier degré.